



# Communes mixtes de Lajoux et des Genevez



Les Genevez / Lajoux, le 20 mars 2019

## AVIS A LA POPULATION

### MISE AU CONCOURS – CONDUCTEUR/TRICE DU BUS SCOLAIRE

---

Suite à la démission de la titulaire, les communes des Genevez et de Lajoux, en collaboration avec la Commission d'école du cercle scolaire La Courtine, mettent au concours le poste suivant :

#### **Conducteur/Conductrice du bus scolaire**

Taux d'occupation : 50 %

Entrée en fonction : août 2019

Exigences : Responsabilité, ponctualité, flexibilité et excellents contacts avec les enfants.

Permis de conduire catégorie D1 codes 106 et 122 ou catégorie D code 122. (Toute candidature sans le permis complet sera également prise en considération, avec obligation de faire le complément au permis avant l'entrée en fonction et selon une entente avec les communes)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Séverine Gogniat, conseillère communale responsable du dicastère des écoles à Lajoux au N°078/811.49.38 ou auprès de M. Philippe Humair, conseiller communal responsable du dicastère des écoles aux Genevez au N°079/475.07.12.

Les candidatures, munies d'une copie du permis de conduire, sont à envoyer jusqu'au 05 avril 2019 à : **Administration communale de Lajoux, Postulation, Route principale 52, 2718 Lajoux.**